

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 13 décembre 2022

Francis Bartholomé succède à Jacques Rifflart à la présidence de l'Association Eco Entretien pour poursuivre et amplifier les solutions en faveur de la gestion du parc roulant

L'Assemblée générale de l'Association Eco Entretien® (AEE) réunit ce mardi 13 décembre a élu Francis Bartholomé à la présidence de l'AEE.

Il succède à Jacques Rifflart, président de l'AEE depuis sa création en 2016 et dont le deuxième mandat arrivait à échéance.

Les membres de l'AEE saluent l'important travail réalisé depuis 6 ans par Jacques Rifflart au service de l'Eco Entretien[®]. Après avoir fédéré l'ensemble des grandes fédérations de l'après-vente automobile française mais aussi belge autour du label Eco Entretien[®], Jacques Rifflart est parvenu à faire connaître et donner du crédit à l'Eco Entretien, non seulement au sein de la filière mais également auprès des pouvoirs publics.

L'Association Eco Entretien a donné un cadre au label Eco Entretien, et a permis la labellisation de plusieurs équipements et produits, signe de l'intérêt de tous les acteurs de l'entretien écologique du parc pour le label.

Par ailleurs, l'AEE s'est attachée à placer au centre du débat public l'enjeu de l'entretien du parc roulant, comme un levier majeur de diminution des émissions polluantes.

L'AEE s'est positionnée comme force de propositions à l'occasion des réflexions sur le plan de relance automobile ou encore dans le débat sur la mise en place des Zones à faibles émissions.

En portant Francis Bartholomé, président de Mobilians, à sa présidence, l'AEE souhaite poursuivre et amplifier la mobilisation collective de la profession dans le déploiement de l'Eco Entretien et plus globalement pour une vraie politique en faveur de l'optimisation du parc roulant.



Francis Bartholomé souhaite à partir du travail collectif et fédérateur réalisé par Jacques Rifflart accélérer et accroître le rayonnement de l'ensemble des solutions qui permettront de réduire les émissions du parc.

D'abord, en actualisant les données de l'évaluation du bénéfice environnemental de l'éco entretien afin de convaincre les pouvoirs publics de son efficacité et de sa pertinence dans la lutte contre les émissions polluantes.

Ensuite, faire de l'Eco Entretien un projet de filière utile pour les professionnels de l'après-vente et des services de l'automobile afin de les encourager à s'engager plus fortement dans la démarche et apporter aux automobilistes une solution concrète économique, écologique et de santé publique.

Enfin, à l'image des réflexions initiées en Belgique, amplifier l'action auprès des pouvoirs publics pour que l'Eco Entretien du parc roulant soit reconnu comme une véritable solution pour améliorer la qualité de l'air, en complément du renouvellement du parc et plus facilement accessible pour les Français qui n'ont pas la possibilité d'acquérir un nouveau véhicule.

L'association a par ailleurs pour objectif d'élargir ses réflexions sur les solutions pour optimiser l'entretien du parc. Il s'agira d'élaborer des études sur l'impact de l'entretien du parc roulant afin de répondre à l'enjeu majeur de la transition vers un parc automobile plus vertueux, mais également de réfléchir à des propositions d'évolutions des politiques publiques, telles que la refonte de la vignette Crit'Air ou aux modalités d'accès des Français aux Zones à Faibles Émissions, qui rentrent progressivement en vigueur d'ici 2025.

L'Association Eco Entretien a par ailleurs renouvelé son Bureau exécutif qui se compose ainsi :

Vice-présidents : Bénédicte Barbry (Mobivia), Robert Bassols (FNA), Claude Cham (FIEV), Didier Perwez (Traxio)

Secrétaire : Alain Landec (FEDA)

Trésorière : Christine Challe (Mobilians)

À propos de l'AEE

Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016, rassemble dans sa gouvernance les fédérations françaises et belges de l'après-vente automobile : FEDA, FIEV, FNA, Mobilians, SPP, FMA-TRAXIO, ainsi que les acteurs de la filière automobile avale, groupements européens de distribution, enseignes et réseaux de garages, centres auto... L'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une Charte constitutive d'engagements dans le déploiement de l'ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseignes.



À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.